

### **La transformation de la peine des militants ouvriers par la Cour d'appel de Kurdistan**

Sharif SAEDH PANAHA et Mozafar SALEH NIA, militants du syndicat libre des ouvriers d'Iran, avaient été arrêtés en décembre 2012 sans raison et ensuite libérés avec une caution de 80 millions de toumans (18000 euros). Depuis, la police les harcelait pour qu'ils démissionnent du syndicat. Le « juge » avait même dit à l'audience que « si vous démissionnez du syndicat, je vous acquitterai, sinon vous aurez une peine » et c'est pourquoi, ils avaient été condamnés à six mois d'emprisonnement. Les deux militants avaient fait appel à cette décision. L'audience d'appel a eu lieu le 29 septembre 2013 et le prononcé de cette décision a eu lieu le 17 octobre 2013. Selon cette décision, les 6 mois d'emprisonnement sont transformés en paiement d'une somme de 600000 touman (133 euros).

Le syndicat libre condamne cette décision qui punit les travailleurs pour avoir exercé leurs droits les plus élémentaires qui sont : contestation, rassemblement, grève et s'organiser.

### **L'application de projet professionnel – Stages et alternance**

L'Organisation technique des métiers doit former toute personne de plus de 15 ans souhaitant s'intégrer dans le marché du travail. Pour se débarrasser de cette tâche « coûteuse », elle vient de mettre en place le projet professionnel selon lequel les personnes de plus de 15 ans qui sont en apprentissage, font un stage en alternance dans une entreprise **sans se faire rémunérer**.

### **Reza Shahabi a été transféré de prison à l'hôpital**

Selon un communiqué du syndicat Vahed, Reza shahabi a été transféré le 19 octobre 2013 de prison à l'hôpital suite à un engourdissement de sa jambe gauche et l'intensification des douleurs de dos. Les médecins insistent sur le danger d'invalidité définitive de sa jambe et le besoin régulier de

physiothérapie et d'aqua thérapie et pour cela il doit être dans un cadre médical et pas en prison.

### **La grève des ouvriers contractuels de la société Fagre (pétrochimie)**

La société Fagre , une société sous-traitante, est située à Bandar Imam Khomeiny situé au sud-ouest d'Iran et s'occupe des installations pétrolières et gazières. 180 ouvriers de la société Fagre ont commencé une grève à partir du lundi 21 octobre 2013. Ils dénoncent le non-paiement de la prime de pénibilité, leur précarité, et l'irrégularité du règlement intérieur de la société Rampco (donneur d'ordre).

La prime de pénibilité représente 22% du salaire de base et fait partie des clauses du contrat de travail des ouvriers.

Alors que la société Fagre a un contrat de 4 ans avec la société Rampco, les contrats des ouvriers sont pour une durée de 5 mois.

### **Le rassemblement des infirmiers du groupe hospitalier Imam Khomeiny**

Le dimanche 20 octobre 2013, plus de 200 infirmiers se sont rassemblés dans une salle de l'hôpital IK pour dénoncer le non-paiement des heures supplémentaires, les heures supplémentaires obligatoires et imposées par la direction de l'hôpital et la franchise de 5% sur les heures supplémentaires effectuées. Les infirmiers ont jusqu'à 230 heures supplémentaires obligatoires et non payées. En effet les hôpitaux imposent des heures supplémentaires aux infirmiers jusqu'à 80 heures par mois car il manque cruellement du personnel alors que cette pratique est interdite par le code du travail.

Sur la franchise de 5% des heures supplémentaires, au moment du paiement de ces heures, la direction les paie avec beaucoup de retard et avec une déduction de 5% ! Les infirmiers contestent cette déduction.

Les infirmiers contestent aussi la politique du gel des embauches de la part du ministère alors que le volume de travail est en augmentation permanente et aussi parce que le chiffre d'affaire de l'hôpital a été multiplié.

*L'Alliance internationale pour soutenir les travailleurs en Iran*